

# PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du 16 janvier 2017, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Thérèse Hudon  
M. le conseiller Michael O'Dowd  
Mme la conseillère Isabelle Bérubé  
M. le conseiller Martin Guevremont  
M. le conseiller André Besner  
Mme la conseillère Marilou Alarie  
M. le conseiller Jacques Bédard  
Mme la conseillère Michèle Archambault

Sont également présents, le directeur général, M. Guy Hébert, et la greffière, M<sup>e</sup> Lucie Tousignant.

---

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

170116-1

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolutions et règlements non approuvés par le maire à la suite de la séance précédente, le cas échéant - *Aucun*
4. Approbation des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaires des 5 décembre 2016 et 12 décembre 2016 à 19 h et 19 h 30
5. Première période de questions des citoyens
6. Dépôt de documents
  - Liste de mouvement de personnel - Période se terminant le 16 janvier 2017
  - Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2016 au 31 décembre 2016
  - Rapport des coûts réels des autorisations de déplacement
7. Sujets devant faire l'objet d'une décision du conseil
  - 7.1. Dossiers du conseil
    - 7.1.1 Renouvellement d'adhésion – Union des municipalités du Québec
  - 7.2. Direction générale - *Aucun*
  - 7.3. Communications - *Aucun*
  - 7.4. Ressources humaines - *Aucun*
  - 7.5. Finances
    - 7.5.1 Autorisation des dépenses

# PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- 7.5.2 Adjudication d'un contrat de gré à gré d'entretien des logiciels et progiciels (CESA) de la suite informatique de PG Solutions inc.
- 7.5.3 Emprunt au fonds de roulement pour la réalisation de divers projets
- 7.5.4 Affectation de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté pour augmenter le budget d'asphaltage
- 7.5.5 Autorisation du financement des projets spéciaux 2017 à même le budget de fonctionnement
- 7.5.6 Autorisation d'utilisation de la réserve pour l'agrile du frêne provenant de l'excédent accumulé affecté
- 7.5.7 Approbation d'une nouvelle politique de placement de l'encaisse et autorisation au trésorier à transiger avec diverses institutions financières pour effectuer des placements
- 7.6. Loisirs, Culture et Vie communautaire
  - 7.6.1 Aides financières et soutiens techniques – Janvier 2017
  - 7.6.2 Demande de soutien logistique pour la tenue de la course familiale de l'école secondaire du Mont-Bruno
- 7.7. Développement urbain
  - 7.7.1 Dérogation mineure DM 2016-163 pour autoriser une largeur de lot de 16,36 mètres afin de procéder à la subdivision du lot 2 416 057 pour former deux (2) lots au 106, chemin De La Rabastalière Ouest
  - 7.7.2 et 7.7.3 Approbation de la liste des demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
  - 7.7.3 Modifications de certaines conditions de la promesse d'achat et remboursement d'une partie des travaux nécessaires à la capacité portante du sol – Rue Léo-Pariseau (Résolution 160704-2.27)
- 7.8. Greffe et contentieux - *Aucun*
- 7.9. Travaux publics
  - 7.9.1 Adjudication d'un contrat de travaux d'arboriculture – APP-SP-16-50
- 7.10. Génie - *Aucun*
- 8. Avis de motion, projets de règlements et règlements
  - 8.1. Adoption du *Règlement URB-PIIA2009-007 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale URB-PIIA2009 afin d'ajouter une section particulière applicable aux terrains de la zone HA-712 adjacents aux limites du Parc national du Mont-Saint-Bruno visant la protection des milieux naturels par l'insertion d'un critère d'évaluation limitant une aire de construction et d'aménagement à même le boisé existant à 30 % de la superficie d'un terrain*
  - 8.2. Avis de motion d'un règlement décrétant des dépenses pour les infrastructures, les applications ainsi que la gestion de l'informatique et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût

## PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- 8.3. Adoption du *Règlement 2017-4 modifiant le Règlement 2014-5 concernant les règles de régie interne et de procédure des séances du conseil et abrogeant le Règlement numéro 2 concernant la régie interne du conseil et le maintien de l'ordre durant ses séances*
- 8.4. Adoption du *Règlement 2017-1 modifiant le Règlement D. 9-2 sur la distribution de circulaires afin d'autoriser la distribution de circulaires sur une voie ou place publique avec l'accord du conseil municipal*
- 8.5. Adoption du *Second projet de règlement URB-UC2012-003 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels URB-UC2012 afin de rendre admissible aux usages conditionnels la zone IA 583 et d'y autoriser les usages « Service d'envoi de marchandise ou de transport par camion » et « Comptoir postal ou service de messagerie occupant 150 m2 ou plus de superficie de plancher »*
- 8.6. Adoption du *Projet de règlement relatif au plan d'urbanisme URB-PU2017*
- 8.7. Adoption du *Projet de règlement de zonage URB-Z2017*
- 8.8. Adoption du *Projet de règlement de lotissement URB-L2017*
9. Sujets d'agglomération
  - 9.1 Rapport du maire concernant les décisions prises lors de la dernière séance d'agglomération du 8 décembre 2016, le cas échéant – Aucun\*
  - 9.2 Sujets à l'ordre du jour de la séance ordinaire d'agglomération du 19 janvier 2017
10. Affaires nouvelles
11. Deuxième période de questions des citoyens
12. Période d'intervention des membres du conseil
13. Levée de la séance

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

### PROPOSITION D'AMENDEMENT

*Il est PROPOSÉ par Thérèse Hudon, APPUYÉ par Michael O'Dowd, et RÉSOLU de retirer le projet de résolution 8.1 de l'ordre du jour.*

Votes pour : 3

Votes contre : 5 (Isabelle Bérubé, Martin Guevremont, Marilou Alarie, Jacques Bédard, Michèle Archambault)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

*CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE. LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.*

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Thérèse Hudon, Michael O'Dowd, André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

**170116-2      APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
5 DÉCEMBRE 2016**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Marilou Alarie, et RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016, tel que rédigé.

Votes pour : 7  
Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**170116-3      APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2016, À 19 H**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Marilou Alarie, et RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016, à 19 h, tel que rédigé.

Votes pour : 7  
Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**170116-4      APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2016, À 19 H 30**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Marilou Alarie, et RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016, à 19 h 30, tel que rédigé.

Votes pour : 7  
Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Plan de zone blanche – Processus de déneigement – Conditions actuelles dangereuses – Importance de revoir le plan;
- Agrile du frêne et plan d'abattage des frênes sur le territoire de la municipalité - Dépôt d'un document intitulé « Bilan de la lutte contre l'agrile du frêne à Saint-Bruno-de-Montarville - Janvier 2017 » préparé par l'Association des propriétaires de Saint-Bruno ainsi qu'une copie d'un dépliant préparé par la Ville de Montréal intitulé « Déjouez l'agrile ! »;
- Adoption du Budget 2017 et masse salariale – Écarts budgétaires et plateforme électorale / Mot de félicitations pour le recyclage du verre – Nécessité d'éclairage près du conteneur situé dans le stationnement de l'hôtel de ville.

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

---

- Liste de mouvement de personnel - Période se terminant le 16 janvier 2017
- Liste des virements budgétaires pour l'exercice 2016 au 31 décembre 2016
- Rapport des coûts réels des autorisations de déplacement

**170116-5      RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

---

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2017 à l'Union des municipalités du Québec au montant de 23 015,51 \$, incluant les taxes nettes, et de procéder au paiement de la cotisation annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170116-6      AUTORISATION DE DÉPENSES**

---

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU d'autoriser les dépenses de la liste préparée au 31 décembre 2016 de 13 855 638,53 \$ incluant les charges salariales de 765 550,99 \$ pour les périodes 2016-49 à 2017-01, la liste des chèques émis pour une somme de 11 706 756,55 \$, ainsi que la liste des paiements par débit direct de 413 708,42 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170116-7      ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ D'ENTRETIEN DES LOGICIELS ET PROGICIELS (CESA) DE LA SUITE INFORMATIQUE DE PG SOLUTIONS INC.**

---

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de gré à gré d'entretien et de soutien des applications (CESA) de la suite informatique PG Solutions inc., pour l'année 2017, pour un montant approximatif de 102 221,08 \$, incluant les taxes nettes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170116-8      EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT POUR LA RÉALISATION DE DIVERS PROJETS**

---

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU de procéder à un emprunt, à même le fonds de roulement, d'une somme de 55 300 \$ pour la réalisation des projets suivants :

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| - Achat d'ordinateurs                        | 35 000 \$ (TI-2017-PS01); |
| - Outil de diagnostic pour véhicules récents | 5 300 \$ (TP-2017-PS02);  |
| - Entreposage saisonnier                     | 15 000 \$ (TP-2017-PS08); |

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

Lequel emprunt devant être remboursé sur une période de cinq (5) ans, à compter de l'année 2018.

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Thérèse Hudon, Michael O'Dowd, André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**170116-9      AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT ACCUMULÉ  
NON AFFECTÉ POUR AUGMENTER LE BUDGET D'ASPHALTAGE**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'approprier une somme de 100 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté pour augmenter le budget d'asphaltage de ce même montant (TP-2017-PS11).

Votes pour : 7

Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**170116-10      AUTORISATION DU FINANCEMENT DES PROJETS SPÉCIAUX 2017 À  
MÊME LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'autoriser le financement de 13 500 \$ à même le budget de fonctionnement pour la réalisation des projets 2017 suivants :

- |   |          |
|---|----------|
| - Soutien à l'achat d'une trousse d'économie d'eau potable (DU-2017-PS04);        | 1 500 \$ |
| - Programme de subvention pour l'achat d'un composteur domestique (DU-2017-PS06); | 6 000 \$ |
| - Récupération du verre par apport volontaire (DU-2017-PS07).                     | 6 000 \$ |

Votes pour : 7

Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**170116-11      AUTORISATION D'UTILISATION DE LA RÉSERVE POUR L'AGRILE DU  
FRÊNE PROVENANT DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ AFFECTÉ**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'autoriser l'utilisation de la réserve pour l'agrile du frêne provenant de l'excédent accumulé affecté de 31 500 \$ pour le financement du projet d'aide aux citoyens pour le remplacement des arbres abattus (DU-2017-PS10).

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

PROPOSITION D'AMENDEMENT

*Il est PROPOSÉ par Thérèse Hudon, APPUYÉ par Michael O'Dowd, et RÉSOLU de reporter le projet de résolution 7.5.6 afin d'autoriser l'utilisation de la réserve pour l'agrile du frêne provenant de l'excédent affecté de 31 500 \$ pour le financement d'un projet d'aide aux citoyens pour le remplacement des arbres abattus afin d'avoir une présentation complète d'un plan d'aide plus adéquat qui pourrait être apporté aux citoyens. Ceci afin de répondre au mieux aux demandes maintes fois répétées par les citoyens eux-mêmes pour le traitement des frênes qui peuvent encore être sauvés et l'aide pour l'abattage des arbres déjà trop affectés au motif que la taxe spéciale pour l'agrile du frêne a été augmentée de 58 %, bien que le fonds pour l'agrile du frêne soit déjà en surplus.*

Votes pour : 3

Votes contre : 5 (Isabelle Bérubé, Martin Guevremont, Marilou Alarie, Jacques Bédard, Michèle Archambault)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

*CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE. LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.*

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Thérèse Hudon, Michael O'Dowd, André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

170116-12

**APPROBATION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE DE PLACEMENT DE L'ENCAISSE ET AUTORISATION AU TRÉSORIER À TRANSIGER AVEC DIVERSES INSTITUTIONS FINANCIÈRES POUR EFFECTUER DES PLACEMENTS**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU d'approuver la nouvelle politique de placement de l'encaisse en remplacement de celle de 2008;

D'autoriser le trésorier et directeur des Finances, de la Trésorerie et des Technologies de l'information à transiger avec les diverses institutions financières pour effectuer des placements dans le respect de la politique de placement de l'encaisse.

Votes pour : 7

Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

170116-13

**AIDES FINANCIÈRES ET SOUTIENS TECHNIQUES – JANVIER 2017**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'accorder l'aide financière suivante :

<i>Organismes</i>	<i>Montants</i>	<i>Événements</i>	<i>Soutien technique</i>
Club de natation SAMAK	400 \$	Présentation de ses activités 2016-2017 dont la tenue de 4 compétitions.	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

**170116-14      DEMANDE DE SOUTIEN LOGISTIQUE POUR LA TENUE DE LA COURSE FAMILIALE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'autoriser la tenue de la course familiale de l'école secondaire du Mont-Bruno devant se tenir le samedi 27 mai 2017;

D'autoriser la fermeture des rues suivantes de 8 h 15 à 12 h 30, à savoir :

- boulevard Clairevue, entre la rue Goyer et la piste cyclable de Saint-Bruno-sur-le-lac;
- montée Montarville, entre le rang des Vingt-Cinq et la rue Gaboury;
- rue Gaboury, entre la rue Piette et la rue de Jumonville;
- rue de Jumonville, entre la rue Gaboury et la rue Lionel-H.-Grisé;
- rue Lionel-H.-Grisé, entre la rue de Jumonville et le boulevard Clairevue;
- rue Kéroack, entre la rue Trudeau et la rue Marie-Rollet;
- rue Marie-Rollet, entre la rue Kéorack et la montée Montarville;

D'accorder le soutien technique, le prêt d'équipements et la collaboration du Service de police de Longueuil pour le bon déroulement de l'activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170116-15      DÉROGATION MINEURE DM 2016-163 POUR AUTORISER UNE LARGEUR DE LOT DE 16,36 MÈTRES AFIN DE PROCÉDER À LA SUBDIVISION DU LOT 2 416 057 POUR FORMER DEUX (2) LOTS AU 106, CHEMIN DE LA RABASTALIÈRE OUEST**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU de refuser la demande de dérogation mineure DM 2016-163, déposée par monsieur David Charron, propriétaire, pour autoriser une largeur de lot de 16,36 mètres afin de procéder à la subdivision du lot 2 416 057 pour former deux (2) lots au 106, chemin De La Rabastalière Ouest, en raison que la demande est majeure, que la subdivision viendrait briser l'harmonie de l'implantation du secteur et que la maison et le bâtiment accessoire font partie de l'inventaire patrimonial et qu'ils ont une valeur patrimoniale supérieure, et ce, conformément à la résolution 161207.7 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 7 décembre 2016.

Un citoyen fait un rappel sur les règles pour inscrire un bâtiment patrimonial dans l'inventaire d'une municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170116-16      APPROBATION DE LA LISTE DES DEMANDES DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'approuver les demandes de PIIA mentionnées à la liste ci-jointe, et ce, aux conditions énumérées à la résolution du comité consultatif d'urbanisme adoptée pour chacun de ces dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

**170116-17      MODIFICATIONS DE CERTAINES CONDITIONS DE LA PROMESSE D'ACHAT ET REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DES TRAVAUX NÉCESSAIRES À LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL – RUE LÉO-PARISEAU (RÉSOLUTION 160704-2.27)**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU :

- De modifier la date du 1<sup>er</sup> septembre 2016 mentionnée aux clauses 1.1 et 6 de la Promesse d'achat par le 1<sup>er</sup> septembre 2017;
- De modifier le délai de 120 jours pour signature de l'acte de vente devant notaire mentionné à la clause 4.1 de la Promesse d'achat par le 1<sup>er</sup> septembre 2017;
- D'autoriser le remboursement d'une somme d'au plus 200 000 \$ des frais attribuables au manque de capacité portante du sol pour permettre la construction du nouveau bâtiment et des aménagements du terrain à la condition que les justifications et autres données comptables soient soumises au directeur du Développement urbain pour analyse et recommandation à la Direction des Finances, de la Trésorerie et des Technologies de l'information.

Votes pour : 7

Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**170116-18      ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE TRAVAUX D'ARBORICULTURE – APP-SP-16-50**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de travaux d'arboriculture, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Service d'arbres Primeau inc., pour l'année 2017 avec quatre (4) années d'option de renouvellement, selon les prix unitaires soumis, pour un montant annuel approximatif à 97 669 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres public APP-SP-16-50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**170116-19      ADOPTION DU RÈGLEMENT URB-PIIA2009-007 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE URB-PIIA2009 AFIN D'AJOUTER UNE SECTION PARTICULIÈRE APPLICABLE AUX TERRAINS DE LA ZONE HA-712 ADJACENTS AUX LIMITES DU PARC NATIONAL DU MONT-SAINT-BRUNO VISANT LA PROTECTION DES MILIEUX NATURELS PAR L'INSERTION D'UN CRITÈRE D'ÉVALUATION LIMITANT UNE AIRE DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT À MÊME LE BOISÉ EXISTANT À 30 % DE LA SUPERFICIE D'UN TERRAIN**

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement URB-PIIA2009-007 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale URB-PIIA2009 afin d'ajouter une section particulière applicable aux terrains de la zone HA-712 adjacents aux limites du Parc national du Mont-Saint-Bruno visant la protection des milieux naturels par l'insertion d'un critère d'évaluation limitant une aire de construction et d'aménagement à même le boisé existant à 30 % de la superficie d'un terrain*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

## PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

### PROPOSITION D'AMENDEMENT

*Il est PROPOSÉ par Thérèse Hudon, APPUYÉ par Michael O'Dowd, et RÉSOLU de retirer et reporter le projet de résolution 8.1 pour tenir compte de l'avis défavorable émis par nos services et par le directeur général lui-même dans une lettre transmise au maire et aux membres du conseil et ceci au motif qu'il est du devoir des membres du conseil de prévenir les citoyens de l'existence d'une opinion juridique qui soulève plusieurs éléments contestables du projet de règlement tel que soumis ce soir; Projet qui risque d'entraîner la Ville dans des procédures judiciaires qui iraient à l'encontre des meilleurs intérêts de notre population.*

Votes pour : 5 (Thérèse Hudon, Michael O'Dowd, André Besner, Jacques Bédard, Martin Murray)

Votes contre : 4 (Isabelle Bérubé, Martin Guevremont, Marilou Alarie, Michèle Archambault)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

170116-20

### **AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES POUR LES INFRASTRUCTURES, LES APPLICATIONS AINSI QUE LA GESTION DE L'INFORMATIQUE ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN DÉFRAYER LE COÛT**

La conseillère Michèle Archambault donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement décrétant des dépenses pour les infrastructures, les applications ainsi que la gestion de l'informatique et autorisant un emprunt pour en défrayer le coût.

170116-21

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2014-5 CONCERNANT LES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET DE PROCÉDURE DES SÉANCES DU CONSEIL ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2 CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL ET LE MAINTIEN DE L'ORDRE DURANT SES SÉANCES**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement 2017-4 modifiant le Règlement 2014-5 concernant les règles de régie interne et de procédure des séances du conseil et abrogeant le Règlement numéro 2 concernant la régie interne du conseil et le maintien de l'ordre durant ses séances*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

### PROPOSITION D'AMENDEMENT

*Il est PROPOSÉ par Thérèse Hudon, APPUYÉ par Michael O'Dowd, et RÉSOLU d'amender l'article 1 de la présente proposition ajoutant un 3<sup>e</sup> alinéa à l'article 3.1 du règlement 2014-5 en précisant que les questions posées lors de la réunion de travail doivent recevoir une réponse au plus tard le mercredi après-midi afin de permettre aux membres du conseil de demander un complément d'information avant le jeudi précédant la séance du conseil. Les questions envoyées avant le délai du jeudi doivent recevoir une réponse complète avant l'heure du midi de la journée de la séance du conseil afin de permettre aux membres du conseil d'en prendre connaissance et de voter avec l'information pertinente.*

Votes pour : 3

Votes contre : 5 (Isabelle Bérubé, Martin Guevremont, Marilou Alarie, Jacques Bédard, Michèle Archambault)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

DEUXIÈME PROPOSITION D'AMENDEMENT

*Il est PROPOSÉ par Thérèse Hudon, APPUYÉ par Michael O'Dowd, et RÉSOLU d'amender l'article 3 de la présente proposition modifiant l'article 11.7 du règlement 2014-5 afin de suggérer et non pas limiter la période de cinq (5) minutes d'intervention des citoyens et de ne pas exiger que les questions portent sur les sujets qui auraient été inscrits au registre, au motif qu'il faut favoriser la participation citoyenne et ne pas limiter les questions des citoyens à la 1<sup>re</sup> période de questions alors que ces exigences ne sont pas demandées lors de la seconde période.*

Votes pour : 3

Votes contre : 5 (Isabelle Bérubé, Martin Guevremont, Marilou Alarie, Jacques Bédard, Michèle Archambault)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

TROISIÈME PROPOSITION D'AMENDEMENT

*Il est PROPOSÉ par Thérèse Hudon, APPUYÉ par Michael O'Dowd, et RÉSOLU de rejeter les articles 1 et 5 de la présente proposition modifiant l'article 12 du règlement 2014-5 pour limiter et encadrer le temps de parole des membres du conseil au motif que ces articles contreviennent aux droits, pouvoirs et obligations que la loi confère aux membres du conseil.*

Votes pour : 3

Votes contre : 5 (Isabelle Bérubé, Martin Guevremont, Marilou Alarie, Jacques Bédard, Michèle Archambault)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

**CES PROPOSITIONS ÉTANT REJETÉES. LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.**

Votes pour : 5

Votes contre : 3 (Thérèse Hudon, Michael O'Dowd, André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

170116-22

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D. 9-2 SUR LA DISTRIBUTION DE CIRCULAIRES AFIN D'AUTORISER LA DISTRIBUTION DE CIRCULAIRES SUR UNE VOIE OU PLACE PUBLIQUE AVEC L'ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le Règlement 2017-1 modifiant le Règlement D. 9-2 sur la distribution de circulaires afin d'autoriser la distribution de circulaires sur une voie ou place publique avec l'accord du conseil municipal, tel que présenté, avec dispense de lecture.*

Votes pour : 5 (Isabelle Bérubé, Martin Guevremont, Jacques Bédard, Michèle Archambault, Martin Murray)

Votes contre : 4 (Thérèse Hudon, Michael O'Dowd, André Besner, Marilou Alarie)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

**170116-23**      **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT URB-UC2012-003 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS URB-UC2012 AFIN DE RENDRE ADMISSIBLE AUX USAGES CONDITIONNELS LA ZONE IA 583 ET D'Y AUTORISER LES USAGES « SERVICE D'ENVOI DE MARCHANDISE OU DE TRANSPORT PAR CAMION » ET « COMPTOIR POSTAL OU SERVICE DE MESSAGERIE OCCUPANT 150 M<sup>2</sup> OU PLUS DE SUPERFICIE DE PLANCHER »**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adopter le *Second projet de règlement URB-UC2012-003 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels URB-UC2012 afin de rendre admissible aux usages conditionnels la zone IA 583 et d'y autoriser les usages « Service d'envoi de marchandise ou de transport par camion » et « Comptoir postal ou service de messagerie occupant 150 m<sup>2</sup> ou plus de superficie de plancher »*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

Votes pour : 7  
Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**170116-24**      **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME URB-PU2017**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU d'adopter le *Projet de règlement relatif au plan d'urbanisme URB-PU2017*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

Votes pour : 5  
Votes contre : 3 (Thérèse Hudon, Michael O'Dowd, André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**170116-25**      **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017**

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter le *Projet de règlement de zonage URB-Z2017*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

Votes pour : 5  
Votes contre : 3 (Thérèse Hudon, Michael O'Dowd, André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**170116-26**      **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT URB-L2017**

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter le *Projet de règlement de lotissement URB-L2017*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

Votes pour : 5  
Votes contre : 3 (Thérèse Hudon, Michael O'Dowd, André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

**RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LES DÉCISIONS PRISES LORS  
DE LA DERNIÈRE SÉANCE D'AGGLOMÉRATION DU 8 DÉCEMBRE  
2016**

---

Aucun rapport spécifique de la séance ordinaire du 8 décembre 2016 puisque les décisions ont été prises conformément aux orientations déterminées par ce conseil.

**170116-27 SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
D'AGGLOMÉRATION DU 19 JANVIER 2017**

---

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU que le conseil de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville exprime l'orientation suivante relativement aux sujets énumérés aux séances extraordinaire et ordinaire du conseil d'agglomération devant se tenir le 19 janvier 2017 :

Sujet	Orientation		
	Favorable	Défavorable	Commentaires
CA-170119-1.6 Approbation de l'addenda 2016-2017 aux modalités de l'aide financière proposée par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (SE-2016-1890)	X		
CA-170119-1.7 Autorisation de rembourser au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (Secrétariat à la région Métropolitaine) une somme reçue dans le cadre de l'entente de partenariat sur la revitalisation urbaine intégrée et affectation du surplus non affecté (SE-2016-1927)	X		
CA-170119-1.8 Entérinement d'un protocole d'entente intervenu entre la Ville et la Gendarmerie Royale du Canada (Services canadiens d'identification criminelle en temps réel) relatif aux conditions de participation à l'interface utilisateur web du système de gestion de l'information de justice pénale (SE-2016-1939)	X		
CA-170119-1.11 Désignation de cinq membres du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Longueuil (SE-2016-2006)	X		

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

CA-170119-1.12 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville et la Corporation de l'École polytechnique de Montréal relative à l'adhésion de la Ville à la Chaire industrielle du Conseil de recherches en Sciences naturelles et en Génie (CRSNG) en eau potable (SE-2016-1891)	X		
CA-170119-1.13 Adjudication du contrat 2016-GEN-605 (APP-16-212) pour l'exécution de travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable Le Royer (option 1) (SE-2016-2070)	X		
CA-170119-1.14 Octroi du contrat (APP-16-307) pour la fourniture d'armes à impulsion électrique TASER et d'équipements accessoires (SE-2016-2030)	X		
CA-170119-1.15 Adjudication du contrat 2016-BAT-817 (APP-16-248) pour l'exécution de travaux de construction de l'aile « C » du quartier général du Service de police situé au 699, boulevard Curé-Poirier Ouest (SE-2016-2025)	X		
CA-170119-1.16 Adjudication du contrat 2016-AGG204 (APP-16-072) pour la collecte, le transport et le traitement des appareils réfrigérants contenant des halocarbures (SE-2016-1883)	X		
CA-170119-1.17 Adjudication du contrat (APP-16-219) pour la fourniture de panneaux balistiques et housses de vestes par balles pour le Service de police (contrat 3) et emprunt au fonds de roulement (SE-2016-2072)	X		
CA-170119-1.18 Entérinement de la méthodologie de financement des insuffisances de solvabilité des régimes de retraite (SE-2016-2024)	X		

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

CA-170119-1.19 Adoption des priorités et politiques d'intervention 2017 du Fonds de développement des territoires (FDT) (SE-2016-2094)	X		
CA-170119-1.21 Autorisation de rembourser aux villes de Brossard et de Longueuil les dépenses encourues pour le remplacement de deux vannes sur une conduite d'aqueduc et appropriation d'une somme en provenance du fonds de réserve statutaire (SE-2016-2083)	X		
CA-170119-1.22 Adjudication du contrat ÉQ-16-31 (APP-16-311) pour la fourniture de véhicules utilisés par le Service de police (SE-2016-2109)	X		
CA-170119-1.23 Renouvellement du contrat pour la fourniture de services de gestion de l'écocentre Marie-Victorin (SE-2016-2116)	X		
CA-170119-1.25 Adjudication du contrat 2016-GDE-539 (APP-16-291) pour l'exécution de travaux d'évacuation, de transport et de disposition des cendres d'incinération du Centre d'épuration Rive-Sud (option 3) (SE-2016-2136)			En vertu de l'article 118.9 de la <i>Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations</i> , la compétence exclusive de la Ville de Longueuil en matière d'assainissement des eaux ne s'applique pas sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.
CA-170119-1.26 Résiliation d'une partie du contrat (APP-14-019) pour la fourniture de services professionnels en évaluation foncière pour la confection et la tenue à jour du rôle d'évaluation de la Ville de Saint-Lambert et l'inspection d'immeubles sur le territoire de l'agglomération (SE-2016-2138)	X		
CA-170119-1.29 Adoption de la politique-cadre du logement social de l'agglomération de Longueuil (SE-2016-2149)	X		

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

CA-170119-1.30 Autorisation des virements budgétaires relevant de la compétence d'agglomération apparaissant sur la liste du 9 décembre 2016 préparée par la Direction des finances (SE-2016-2150)		X	
CA-170119-1.35 Adoption du Régime de retraite des policiers de la Ville de Longueuil (SE-2016-2159)	X		
CA-170119-1.36 Autorisation des virements budgétaires relevant de la compétence d'agglomération apparaissant sur la liste du 12 décembre 2016 préparée par la Direction des finances (SE-2016-2167)	X		
CA-170119-1.37 Approbation d'une entente de partenariat transitoire 2016-2017 à intervenir entre la Ville et la Commission scolaire Marie-Victorin portant sur la persévérance scolaire et la réussite éducative (SE-2016-2176)	X		
CA-170119-1.38 Approbation du Règlement L-70 adopté par le conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil (SE-2016-2178)	X		
CA-170119-1.39 Autorisation d'une dépense au contrat 2012-TDE-629-SP (APP-13-137) pour la fourniture de services professionnels d'analyse de l'eau potable, des eaux usées, des cendres et des boues du Centre d'épuration Rive-Sud et des eaux du lac au parc de la Cité relevant d'une compétence d'agglomération (SE-2016-2135)			En vertu de l'article 118.9 de la <i>Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations</i> , la compétence exclusive de la Ville de Longueuil en matière d'assainissement des eaux ne s'applique pas sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

Votes pour : 7  
Vote contre : 1 (André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



# PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

## AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

## DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Collecte de recyclage de verre – Problème du système de recyclage de verre / L'agrile du frêne – Tenir compte de la réalité et ne pas restreindre l'aide;
- Répertoire de la municipalité des immeubles ayant une valeur patrimoniale;
- Implantation d'entreprises dans le parc industriel et réseau de camionnage;
- Plan de zone blanche relatif au déneigement et sa non-conformité;
- Projet de Skyspa et risques associés à un tel projet;
- Entrée en vigueur des nouvelles dispositions du règlement de régie interne des séances du conseil et déroulement de la période de questions;
- Installation d'un micro pour la greffière dans la salle du conseil;
- Processus d'adoption du projet de plan d'urbanisme – Demande de justification d'un conseiller de l'opposition à l'égard de son refus de voter en faveur;
- Implantation d'une super clinique médicale sur le territoire de la municipalité – Importance du projet pour les conseillers;
- Fin de la présence des policiers lors des séances du conseil.

## PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- Tenue de la Semaine pour un Québec sans tabac du 15 au 21 janvier 2017 / Rappel du service gratuit en fonction de la navette « skibus » les samedis et dimanches jusqu'au 5 mars 2017 / Remerciement aux citoyens participant à la collecte sélective de verre (la conseillère Isabelle Bérubé);
- Date de la télédiffusion en direct des séances du conseil / Mot de bienvenue au maire sur le réseau Facebook / Subventions de la Sépaq / Tenue du tournoi de ringuette du 20 au 22 janvier (le conseiller Michael O'Dowd);
- Participation à une consultation sur la préparation du budget fédéral 2017 – Crédits d'impôt disponibles pour embauche de jeunes dans leur champ d'expertise / Tenue de la consultation publique sur la modification du plan d'urbanisme et du règlement de zonage pour autoriser les centres de santé (spas) le jeudi 19 janvier à 19h / Tenue du déjeuner du maire sur le budget en décembre 2016 / Demande de cesser la campagne de publicité « Nous payons trop cher pour Longueuil » / Courriel relatif à la présence de la police lors d'une réunion du conseil qui avait été perturbée par deux (2) citoyens (le conseiller André Besner);

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

- Séries de questions notamment sur le projet pilote du sens unique sur la rue Gauthier, sur un projet de modification de zonage et usages pour l'implantation d'une super clinique médicale, le point 7.4.1 de l'ordre du jour du 5 décembre relativement à la date de réception d'information demandée à l'égard de l'augmentation salariale des cadres, sur la liste des poursuites par et contre la municipalité, sur le processus de déneigement, sur l'achat d'arbres dans le cadre du plan sur l'agrile du frêne / Justification à l'égard de son opposition à l'adoption du projet de plan d'urbanisme en raison de certaines dispositions y étant incluses (la conseillère Thérèse Hudon);
- Règles de collégialité entre élus au sein du conseil / Masse salariale et explication de la hausse salariale de certains groupes d'employés / Présence policière lors de séances du conseil de l'ancienne administration / Tenue du gala des Barons (football) de Saint-Bruno – Remerciements aux bénévoles au soutien d'une telle organisation sportive (le conseiller Martin Guevremont);
- Nombre de poursuites contre la municipalité en décroissance / Projet pilote de sens unique sur la rue Gauthier / Mot de remerciement aux Travaux publics pour l'ouverture, l'entretien des 11 patinoires extérieures (le conseiller Jacques Bédard);
- Retour sur un courriel mentionné par monsieur Besner sur la présence policière lors d'une séance du conseil sur l'adoption du budget – Objet de blâme et invitation à relater la vérité / Invitation au vernissage des artistes Julie Villeneuve et Sylvie Bouchard devant se tenir au Vieux Presbytère le dimanche 22 janvier à 14 h (la conseillère Marilou Alarie);
- Tenue du déjeuner du maire le samedi 21 janvier sous les thèmes du déneigement et des patinoires extérieures / Poursuite de la campagne contre l'agglomération de Longueuil pour le paiement en indu de services et sur la révision complète de son fonctionnement (le maire Martin Murray).

170116-28

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU de lever la présente séance à 22 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

La greffière,

---

Martin Murray

---

Lucie Tousignant

**PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE  
ANNEXE À LA RÉOLUTION 170116-16**

<b>N° de PIIA</b>	<b>Propriété visée</b>	<b>Objet</b>	<b>Recommandation du comité consultatif d'urbanisme et n° de résolution</b>
PIIA 2016-154	283, Grand Boulevard Ouest	Subdivision du lot 4 521 765	D'approuver le PIIA 2016-154 conformément à la résolution 161207.12 du CCU
PIIA 2016-155	1945, rue Gardenvale	Ajout d'un étage et agrandissement de plus de 25 % en cour latérale du bâtiment principal	D'approuver le PIIA 2016-155 conformément à la résolution 161207.10 du CCU